



BRÈVES ÉCONOMIQUES DE L'AFRIQUE DE L'EST ET DE L'OCEAN INDIEN

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE L'AEOI

Semaine du 14 Mars 2023

Regional

Les économies d'Afrique de l'Est sont confrontées à une pénurie de dollars

La demande de devises étrangères a augmenté ces derniers mois, notamment en raison de la hausse des prix des matières premières et de la hausse du service de la dette externe attribuable à la dépréciation de la plupart des monnaies de la région. Au Kenya, en raison de la pénurie de dollars, certaines grandes sociétés de commercialisation du pétrole à Nairobi ne sont plus en mesure de répondre à la demande domestique en carburant. En 2022, selon les estimations du FMI, la couverture des importations kényanes par les réserves de changes a chuté à 3,7 mois d'importations, son plus bas niveau depuis 10 ans. En Ouganda, les réserves n'ont cessé de diminuer depuis juin 2022, passant de 4,5 Mds USD (4,5 mois de couverture des importations) à 3,5 Mds USD en février 2023, en raison des remboursements de la dette extérieure et des sorties de capitaux. Selon la Banque centrale Ougandaise, les réserves de change s'élèvent actuellement à 3,6 Mds USD (3,6 mois de couverture des importations), soit une légère amélioration par rapport à février 2023. Seule la monnaie

tanzanienne s'est appréciée de 0,4% par rapport au dollar, passant de 2 320,6 TZS/USD en janvier à 2 310,2 TZS/USD le 9 mars, selon les données de la Banque de Tanzanie. Une appréciation qui n'a pas empêché les réserves officielles de devises étrangères de tomber à 4,8 Mds USD (4,3 mois d'importations) contre 5,2 Mds USD en janvier.

Burundi

Hausse des exportations françaises vers le Burundi

Selon les données des Douanes françaises, les exportations françaises vers le Burundi se sont établies à 9,6 MEUR en 2022, en hausse de 9,3 % en un an. Cette hausse s'explique principalement par la hausse des ventes d'équipements mécaniques, électriques et électroniques de 2,2 MEUR, et dans une moindre mesure des produits agroalimentaires, de 165,5 kEUR. Par ailleurs, nos importations en provenance du Burundi ont diminué de 23,3 % pour la troisième année consécutive, et se sont établies à 1,5 MEUR. Cette baisse est concentrée sur nos importations de produits agricoles et sylvicoles, qui sont tombées à 1,3 MEUR, contre 1,6 MEUR en 2021, ainsi que nos importations de produits chimiques,

parfums et cosmétiques (de 0,2 MEUR à 0,1 MEUR). Pour rappel, le commerce bilatéral entre la France et le Burundi s'était effondré après la crise politique qui a frappé le pays en 2015. Le solde commercial était alors en baisse depuis 2016, avec la chute brutale des exportations de produits pharmaceutiques et des importations de denrées alimentaires (deux principaux postes d'échanges entre les deux pays). Au total, entre 2010 et 2019, la France a enregistré un excédent commercial structurel avec le Burundi, qui s'est établi en moyenne à 11,2 MEUR.

Comores

Pas de brève cette semaine

Djibouti

Pas de brève cette semaine

Erythrée

Pas de brève cette semaine

Ethiopie

Renforcement de la relation commerciale éthio-pakistanaise

71 investisseurs pakistanais étaient en mission en Ethiopie début mars et ont effectués des visites dans les parcs industriels Bole Lemï et Kilinto (spécialisé dans la production pharmaceutique). Un protocole d'entente (MoU) a par la suite été

signé avec l'*Ethiopian Investment Commission* (EIC) et ciblerait des investissements dans le secteur pharmaceutique, le conditionnement mais aussi, selon EIC, un investissement estimé à 100 MUSD pour le développement d'un nouveau parc industriel. Notons que les relations entre l'Éthiopie et le Pakistan se sont développées ces dernières années aussi bien sur un plan diplomatique (L'Éthiopie a établi son ambassade au Pakistan en 2022) que commercial (signature d'un accord commercial bilatéral entre les deux pays en février 2023 ; annonce par *Ethiopian Airlines* de l'ouverture d'une liaison aérienne entre Addis-Abeba et Karachi en 2023).

Visite du Secrétaire d'État américain en Ethiopie

Plus de 4 mois après la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement fédéral éthiopien et les forces tigréennes, le Secrétaire d'État américain Antony Blinken s'est rendu en Ethiopie le 15 mars pour constater l'état d'avancement du processus de paix et rappeler l'engagement et les positions américaines en Ethiopie pour l'année 2023. Il a premièrement annoncé une enveloppe additionnelle de 331 MUSD d'aide humanitaire, ce qui vient porter l'aide humanitaire américaine totale pour l'Éthiopie à plus de 780 MUSD (contre plus de 1,7 Md USD en 2022). S'agissant des relations commerciales éthio-américaines, Antony Blinken confirme le maintien de la suspension de l'Éthiopie de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA), suspension qui avait été décidée en novembre 2021 (et effective dès le 1er janvier 2022) en raison de violations répétées des droits de l'homme qui contrevenaient aux conditions d'éligibilité du traité. Le Secrétaire d'Etat américain reconnaît des progrès significatifs pour la

paix depuis l'arrêt des combats. Cependant, les Etats-Unis demandent que ces progrès soient poursuivis et approfondis (au travers notamment de la mise en place d'un processus de justice transitionnelle ouvert à tous et exhaustif et de l'arrêt total des violations des droits humains au Tigré) pour pouvoir envisager la levée de la suspension.

Kenya

La Banque mondiale porte à 1 Md USD le montant de l'aide budgétaire

La Banque mondiale a augmenté le portefeuille de ses prêts au Kenya de 250 MUSD, portant les décaissements prévus au titre de son mécanisme d'opérations de politique de développement (DPO) à 1 Md USD. Les flux provenant du financement DPO, qui doit être versé avant la fin du mois de juin, devraient permettre de soulager les pressions sur les réserves de devises du Kenya, qui se sont amoindries sous l'effet conjugué de l'augmentation des remboursements de la dette extérieure, de la hausse du prix des importations et des opérations de la CBK pour lutter contre la dépréciation du shilling. Par ailleurs, à l'occasion de la 4^{ème} revue du programme ECF, les autorités kényanes ont également sollicité l'aide du FMI pour combler en partie le déficit budgétaire de l'exercice 2022/23, et espèrent porter le montant total alloué au titre de l'ECF de 537 MUSD à 752 MUSD. Toutefois, malgré l'aide des bailleurs, le Kenya sera encore contraint de recourir à des emprunts extérieurs au cours du nouvel exercice 2023/24, y compris pour le remboursement d'une euro-obligation de 2 Mds USD. Les financements concessionnels devraient donc être

complétés par le retour à l'emprunt commercial extérieur, grâce auquel le Kenya espère obtenir au moins 900 MUSD de prêts syndiqués.

Le secteur de l'eau reste sous-financé et contraint par 1,8 Md de dettes

Selon un rapport de la Banque mondiale publié début mars, le secteur de l'eau est financièrement contraint par l'héritage de dettes des fournisseurs de service d'eau et d'assainissement (*water service providers – WSP*). Ces dettes sont en grande partie des prêts souverains, contractés par les offices régionaux de l'eau (*regional water boards*) – maintenant appelés *Water Works Development Agency* – qui devaient être remboursés par les WSP par le biais des recettes tarifaires pour les services d'eau et d'assainissement. Ce modèle de financement, développé avant le processus de décentralisation, n'est plus viable, d'une part parce que les comtés ont contesté les remboursements des prêts, et d'autre part car la plupart des WSP ne sont pas en mesure financièrement d'honorer leurs obligations de prêt. En 2020, les arriérés de paiement au gouvernement national ont été estimés à 1,8 Md USD, réduisant la capacité budgétaire disponible au niveau national pour atteindre les objectifs sectoriels. Le gouvernement du Kenya souhaite en effet atteindre l'accès universel et abordable à l'eau à horizon 2030. Si ce taux d'accès a connu une augmentation ces dernières années, de nombreux efforts restent à poursuivre : le taux d'accès à l'eau s'élevant à 61,6% en 2020. Afin de combler ces gaps, le gouvernement kényan a identifié un ensemble de réformes devant permettre la mobilisation de financements nécessaires à l'atteinte des objectifs 2030, sans augmenter considérablement les dépenses publiques fortement contraintes. Le nouveau cadre

d'investissement comprend des pistes de réformes visant à mobiliser jusqu'à 166 Mds KES (1,5 Md USD), incluant entre autres, réduction du taux d'eau non-facturée, augmentation des tarifs, réformes des prélèvements ou le développement de PPP.

La production hydroélectrique atteint un niveau bas record en raison de la sécheresse

La production hydroélectrique a atteint un niveau bas record en février en raison de la sécheresse en cours qui a fortement réduit les niveaux d'eau des principaux barrages du Kenya. Les données de l'Autorité de régulation de l'énergie et du pétrole (Epra) montrent que la production hydroélectrique a chuté de 64% entre janvier et février passant de 112,7 millions kWh en février, contre 184,7 millions kWh en janvier. L'hydroélectricité est la deuxième source d'énergie du Kenya après la géothermie. Au cours de l'exercice clos en juin 2022, Kenya Power a acheté 26,5% de son électricité à partir de sources hydrauliques. L'EPRA a été contrainte d'augmenter les prix de l'électricité en février (+2 KES/kWh pour les consommateurs résidentiels) en raison de la plus grande quantité d'énergie thermique injectée dans le réseau pour compenser la baisse de la production d'hydroélectricité, ainsi que d'un shilling plus faible.

Madagascar

Le fonds à impact Miarakap augmente son capital de plus de 5 M EUR

A l'occasion de son 5ème anniversaire, le fonds d'investissement à impact Miarakap Investissements a annoncé une augmentation de son capital de 25 Mds MGA soit près de 5,2 M EUR. Il vise à financer et accompagner 300 entreprises à Madagascar et à l'étranger et contribuer à la création de 30 000 emplois direct d'ici 2030. L'augmentation du capital a été rendue possible grâce à des apports de plusieurs investisseurs dont la banque BMOI (groupe BCP), le fonds Satrana Investments, le groupe malgache Ouvrages et travaux industriels (OTI), et la Fondation pour les Aires protégées de Madagascar (FAPBM). Suite à leur première levée de fonds de près de 2,5 M EUR en 2018, Miarakap avait financé le développement d'une dizaine de PME, créant un millier d'emplois dans des secteurs divers dont la restauration, la microfinance, l'agro-industrie, l'éducation ou la digitalisation.

Maurice

Renouvellement des contrats d'approvisionnement des produits pétroliers pour 78 M USD

Les sociétés basées à Dubaï OQ Trading Ltd et Coral Energy DMCC ont remporté les derniers appels d'offres de la State Trade Corporation (STC) pour l'approvisionnement de Maurice en produits pétroliers. La première fournira les produits pétroliers « blancs » (carburants...) entre février 2022 et juillet 2023 (6 mois) pour un total de 54 M USD et la deuxième le fioul lourd sur une année complète pour 24 M USD. Ces contrats influenceront fortement la balance commerciale en 2024 en faveur des importations depuis les Emirats arabes unis et Oman (fournisseur d'OQ Trading). Ce système permet une acquisition centralisée

par la STC qui revend les différents produits aux distributeurs et à l'opérateur électrique public, le *Central Electricity Board* (CEB), qui exploite les centrales thermiques du pays.

🍷 Ouganda

L'Ouganda entend débiter la production d'énergie nucléaire dès 2031

Dans une déclaration datée du jeudi 9 mars 2023, la ministre ougandaise de l'Énergie et des Minerais a annoncé que le pays visait une production d'au moins 1000 Megawatts d'énergie nucléaire, dès 2031, grâce à sa première centrale qui serait située à Buyende (environ 150 km au nord de Kampala). Ce projet a, en 2021, reçu l'approbation de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), après examen par celle-ci du potentiel et des infrastructures nucléaires du pays. Dans sa déclaration, la Ministre a invité la population du district de Buyende à ne pas céder leurs propriétés à des spéculateurs qui voudraient profiter des indemnités à venir du gouvernement.

A date, seule l'Afrique du Sud dispose d'une centrale nucléaire opérationnelle en Afrique, tandis que l'entreprise *Rosatom*, détenue par l'État russe, a entamé l'année dernière la construction d'une centrale nucléaire en Égypte. Toutefois, l'Ouganda fait partie des 7 pays d'Afrique subsaharienne qui se sont engagés à intégrer l'énergie nucléaire dans leur mix énergétique à horizon 2030-2037 -les 6 autres étant le Ghana, le Kenya, le Soudan, le Rwanda, la Zambie et le Nigeria.

C'est pour répondre à un triple objectif (environnemental, social et économique) que le gouvernement souhaite valoriser les gisements d'uranium du pays en

développant une filière nucléaire. L'objectif est de diversifier ses sources d'électricité et accélérer sa transition énergétique, constituant une partie de sa réponse au changement climatique. Par ailleurs, avec une capacité totale de production d'énergie nucléaire de 1500MW, le pays espère satisfaire une demande énergétique en hausse, du fait d'une forte croissance économique attendue en lien avec l'exploitation des réserves pétrolières à venir. Enfin, cette filière devrait aider à répondre aux besoins sociaux croissants du pays, confronté à une croissance démographique soutenue et ambitionnant de passer, selon son plan Vision 2040, d'une société paysanne à une société industrialisée et majoritairement urbaine. Le défi reste cependant de développer les réseaux de transmission et de distribution.

🍷 Rwanda

Pas de brève cette semaine

🍷 Seychelles

L'archipel devient le premier pays africain à accepter l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche

Les Seychelles sont devenues le premier pays africain à accepter l'Accord sur les subventions à la pêche adopté le 17 juin 2022 à travers le dépôt de son instrument d'acceptation auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) le 10 mars 2023. L'accord adopté en Suisse durant la 12ème conférence ministérielle (MC12) prévoit l'interdiction des subventions à la pêche contribuant d'une part à la

surcapacité et à la surpêche, et d'autre part à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Les Seychelles sont le troisième pays membre de l'OMC à effectuer ce dépôt après la Suisse et Singapour. L'accord nécessite le dépôt de leurs instruments d'acceptation de la part des deux tiers des membres de l'OMC afin d'entrer en vigueur.

❖ Somalie

Les exportations françaises vers la Somalie ont dépassé la moyenne décennale en 2022

En 2022, d'après les Douanes françaises, les exportations françaises vers la Somalie ont continué d'augmenter et se sont établies à 15,6 MEUR (+36,4%), redépassant la moyenne décennale (14,4 MEUR). Cette hausse s'explique principalement par la reprise des exportations de produits agroalimentaires, de 4,5 MEUR à 8,1 MEUR en 2022. Par ailleurs, les importations françaises depuis la Somalie sont en constante augmentation depuis 2019 (+172,9%) et ont atteint un nouveau record en 2022 en s'établissant à 15,2 MEUR (+42,7% par rapport à 2021). Elles sont portées principalement par les importations de carton ondulé, qui ont connu un bond de 10,2 MEUR (x7) entre 2019 et 2022. Pour rappel, les exportations somaliennes vers la France étaient jusqu'alors principalement portées par les produits agricoles, dont le volume d'exportation a diminué continuellement de 2016 à 2020 (-75,1%), avant de connaître un rebond en 2021 (+21,7%), qui s'est poursuivi en 2022 (+9,7%).

❖ Soudan

Mission FMI au Soudan

Une mission du FMI est actuellement au Soudan pour fournir une assistance technique dans le domaine des statistiques des finances publiques. Ce programme d'assistance comprend également un volet de renforcement de capacités du ministère des finances en la matière. Des entretiens ont eu lieu notamment avec les deux vice-ministres du ministère des finances.

❖ Soudan du Sud

Le gouvernement réaffirme le caractère prioritaire du projet LAPSSET

Le gouvernement du Soudan du Sud a élaboré un plan stratégique dans le cadre de la mise en œuvre du projet LAPSSET. Ce dernier est un projet commun au Kenya, à l'Éthiopie et au Soudan du Sud, qui consiste en sept projets majeurs d'infrastructure dans ces pays. Il permet, d'une part, de relier la côte est africaine à la côte ouest africaine via le port de Lamu au Kenya; d'autre part, de relier l'Afrique de l'Est à l'Afrique de l'Ouest par un réseau autoroutier plus dense. En plus de ce projet, le Soudan du Sud entend mieux raccorder l'ensemble du pays à la fibre optique, alors que le réseau informatique du pays a récemment été fortement perturbé par des coupures. D'autres projets sont prévus, allant de programmes dans les domaines de l'irrigation, des transports, de la logistique à

des études dans les domaines du pétrole et des minéraux

Tanzanie

Hausse des projets enregistrés en Tanzanie: 41 projets enregistrés en février 2023 selon le Centre d'investissement de Tanzanie

Selon le *Monthly Investment Bulletin* du Centre d'investissement de Tanzanie (Tanzania Investment Centre, TIC), 41 projets ont été enregistrés en février 2023, soit une augmentation de 128% par rapport aux 18 projets enregistrés en février 2022. Ces projets ont été évalués à 339,2M USD (à comparer avec les 75,9M USD qui devaient être injectés dans l'économie en février 2022) et devraient créer 7 370 nouveaux emplois. Parmi les projets enregistrés en février 2023, 34% sont entièrement détenus par des Tanzaniens; 42% et 24% d'entre eux sont respectivement détenus par des étrangers et des joint-ventures. De plus, 28 des 41 projets sont concentrés à Dar es Salam et dans les régions côtières.

La Tanzanie continue d'améliorer le climat d'investissement par le biais de réformes réglementaires. Une nouvelle loi sur l'investissement (*Tanzania Investment Act No.10*) a été promulguée en décembre 2022 pour remplacer le *Tanzania Investment Act*

No.26 datant de 1997: cette loi a notamment mis en place l'abaissement du seuil d'investissement en capital de 100 000 USD à 50 000 USD pour les investisseurs locaux. Au-delà de soutenir les investisseurs, l'administration de Samia Suluhu Hassan a rationalisé les procédures d'octroi de licences et de permis par le biais du *Blueprint for Regulatory Reforms* visant à augmenter l'automatisation des processus de conformité et à simplifier les processus d'investissements et d'acquisition de terrains. En février 2023, le gouvernement a déposé devant le Parlement un projet de loi visant à modifier la Loi sur le partenariat public-privé (*PPP Act*); cet amendement a pour objectif de supprimer l'obligation pour une partie privée de verser un acompte de 3% de la valeur du projet et de faire bénéficier les projets PPP d'avantages fiscaux.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de

France à Kigali : Quentin DUSSART

quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice,
Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) /

[Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Frédéric CHOBLET

frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFANCE

julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Suzanne KOUKOU PRADA

suzanne.koukouprada@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO

annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Rafael SANTOS

rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international